

Image not found or type unknown



mur de cloture non mitoyen

Par **sabrina101**, le **25/10/2011** à **20:04**

Nous avons un mur de cloture et de soutènement entre nous et notre voisin car celui ci est plus bas que nous.

Sur ce mur ,il y a des traces noires dues à la pluie car la goutte sur le chapeau a surement mal ete faite.

Le voisin nous a demande de le nettoyer de son cote.

Sommes nous obligés de le faire?'selon la reponse pouvez vous me donner les articles du code civil).

Merci